



MESSAGE AU CONSEIL GÉNÉRAL

relatif au plan quinquennal des investissements sur les infrastructures d'évacuation des eaux, période 2024 - 2028

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères générales et Messieurs les Conseillers généraux,

Le Conseil communal a l'avantage de soumettre à votre examen et à votre approbation un crédit d'investissement pour l'entretien des infrastructures d'évacuation des eaux durant les 5 prochaines années.

I. CONTEXTE

Notre Commune dispose d'un important et complexe réseau d'évacuation des eaux. Celui-ci comporte 55 km de collecteurs primaires et 15.5 km de collecteurs secondaires. Il comprend également 18 déversoirs d'orage, 2 stations de pompage et 1 bassin d'eaux pluviales. Ces installations permettent d'amener les eaux à la Station d'épuration intercommunale (STEP) où elles sont traitées avant d'être rejetées à la Glâne.

Pour assurer leur bon fonctionnement, ces installations doivent être entretenues régulièrement. Avec le temps ces installations vieillissent et nécessitent un entretien de plus en plus lourd. Lorsque cet entretien devient trop onéreux, il est nécessaire de procéder au renouvellement complet des installations.

Successivement en 2011 puis en 2018, le Conseil général a accordé un crédit d'investissement pour permettre le renouvellement pour le maintien de la valeur de ces installations (STEP non comprise) selon un plan quinquennal. Il s'agit d'un programme prévisionnel.

Le plan quinquennal est établi en fonction des développements prévus sur le territoire communal. Il comprend les renouvellements et déplacements nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des installations et éviter des dégâts pouvant survenir du fait de leur vétusté ou d'une capacité insuffisante (en **annexe A** sont illustrés des exemples de dégâts).



Par ailleurs, la Commune favorise d'une manière générale le renouvellement des collecteurs qui peuvent être réalisés en commun avec d'autres intervenants, dans le cadre de travaux routiers, du développement du réseau de chauffage à distance ou encore du renouvellement du réseau d'eau potable. Cela a, par exemple, été le cas en 2019 lors de la pose d'un revêtement phono-absorbant par le Service des ponts et chaussées ou lors de l'extension du chauffage à distance à la route de l'Eglise en 2021. Ces synergies permettent de réduire les coûts de manière significative. Il est cependant nécessaire de pouvoir être réactif et de disposer d'un budget pour réaliser nos travaux conjointement à des travaux de tiers.

A noter enfin que la planification est systématiquement adaptée en fonction de l'avancée des autres projets communaux, cantonaux ou privés. Ainsi, les travaux qui n'ont pas pu être réalisés dans la période précédente sont, pour la plupart, reportés dans le nouveau plan quinquennal.

Satisfait de l'expérience faite durant la période précédente de **2019 à 2023**, le Conseil communal propose au Conseil général de valider le nouveau plan quinquennal pour les années **2024 à 2028**, ce pour la réalisation des travaux décrits à l'**annexe B**.

II. MAINTIEN DE LA VALEUR DES INSTALLATIONS D'EVACUATION DES EAUX

Le réseau d'évacuation des eaux de Villars-sur-Glâne comprend de nombreux éléments qui doivent être entretenus régulièrement. Cela concerne les collecteurs et ouvrages spéciaux. Le patrimoine du réseau d'évacuation des eaux est estimé à CHF 90 millions HT, correspondant à un amortissement annuel moyen théorique de CHF 1'275'000.-, appelé maintien de la valeur, et est détaillé dans le **tableau 1** ci-après.

L'estimation de la valeur du patrimoine des installations d'évacuation et du traitement des eaux se base sur des coûts annuels du renouvellement des infrastructures.

Type d'installation	Durée d'utilisation *	Taux de renouvellement		Valeur de remplacement	Amortissement annuel
Collecteurs	80 ans	1.25%	CHF	70'000'000.-	875'000.-
Ouvrages spéciaux	50 ans	2.00%	CHF	4'000'000.-	80'000.-
Galerie Chandolan	50 ans	2.00%	CHF	16'000'000.-	320'000.-
Total HT			CHF	90'000'000.-	1'275'000.-

Tableau 1 : Patrimoine du réseau d'évacuation des eaux avec valeur de remplacement et durée d'utilisation

* La durée d'utilisation est basée sur les valeurs utilisées par le Canton dans son règlement type.

III. PLANIFICATION QUINQUENNALE DES INVESTISSEMENTS 2024 - 2028

La planification quinquennale 2024 – 2028 des investissements est mise en évidence sur le plan présenté en **annexe C**. Le plan est accompagné d'une liste chiffrée des mesures prévues

durant les 5 prochaines années **annexe B**. Cette planification se base sur les connaissances actuelles de l'avancement des projets. Il est possible que certains renouvellements soient finalement reportés ou même supprimés en fonction de nouvelles circonstances.

En complément aux travaux de renouvellement, il est également prévu de mettre à jour la première version du Plan général d'évacuation des eaux PGEE qui a été validé par le Canton en 2003.

IV. FINANCEMENT

L'**annexe B** présente tous les projets envisagés de 2024 à 2028, en mentionnant leur position sur le plan **annexe C**, la longueur des collecteurs à remplacer, leur taille et le coût estimé des travaux. A ce niveau de planification et en l'absence d'études de détail pour chaque projet, les montants sont estimatifs et se basent sur les réalisations des années précédentes.

Avec MCH2, le financement des investissements par la réserve n'est plus autorisé, car la réserve n'est plus à considérer comme de la trésorerie. En effet, cette réserve sert uniquement à couvrir les coûts des amortissements et des intérêts qui vont devenir progressivement de plus en plus élevés. Le changement de méthode comptable a eu pour conséquence de réévaluer les investissements de ces 20 dernières années, alors qu'ils peuvent avoir une durée de vie jusqu'à 80 ans. Il est donc normal qu'aujourd'hui cette réserve paraisse élevée (à fin 2022 Fr. 29'273'507.56) et les coûts des amortissements comptables trop bas (Fr. 658'476.20 en 2022). Ce n'est qu'un artifice d'écritures comptables. Cet effet sera corrigé de manière naturelle avec le temps. Avec MCH2, la réserve ne sert donc plus qu'à couvrir les coûts futurs des amortissements et les intérêts des investissements à venir.

Ainsi, les dépenses d'investissements liées au réseau d'évacuation des eaux doivent être amorties selon le taux fixé par le Canton, majorés des intérêts, comme tout autre investissement des autres chapitres de la Commune.

Le **tableau 2** ci-après résume les dépenses planifiées durant le plan quinquennal 2024-2028 :

Compte	Travaux par catégorie	Coûts des travaux	Am ¹
7201.5032.101	Canalisation des eaux usées	CHF 5'650'000.-	1.25%
7201.5032.102	Ouvrages spéciaux	CHF 120'000.-	2.00%
	Montant total des investissements HT	CHF 5'770'000.-	

Tableau 2 : Résumé des investissements prévus durant la période 2024-2028

V. DEMANDE DE CREDIT ET CHARGES FINANCIERES

Dans la mesure où tous les travaux seraient réalisés à la fin des 5 ans, les charges financières seraient les suivantes :

¹ Am : Taux d'amortissement selon MCH2

Amortissement de 1.25 % par an sur CHF 5'650'000.- HT	CHF	70'625.00
Amortissement de 2.00 % par an sur CHF 120'000.- HT	CHF	2'400.00
Intérêts de 3 % par an sur CHF 5'770'000.- HT	CHF	<u>173'100.00</u>
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES ANNUELLES	CHF	246'125.00 =====

VI. PROPOSITION

Le renouvellement des installations et les extensions du réseau basés sur un plan quinquennal permettent à la Commune une plus grande flexibilité pour profiter des synergies lors de travaux communs avec différents partenaires cantonaux, communaux ou privés.

Sur la base de ce qui précède, le Conseil communal vous invite à approuver le crédit d'investissement de CHF 5'770'000.- HT et à l'autoriser à recourir à l'emprunt pour couvrir cette dépense.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, à l'assurance de notre parfaite considération.

Le Conseiller communal
responsable du dicastère des eaux, énergies et cadastres


Claude Monney

Approuvé par le Conseil communal
dans sa séance du 11 septembre 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Secrétaire


Emmanuel Roulin

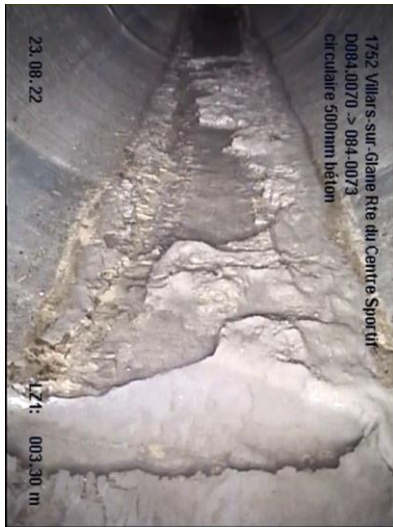


Le Syndic


Bruno Marmier

- Annexes : **A** - Exemples de dégâts sur le réseau d'assainissement
B - Liste des mesures d'investissement du plan quinquennal 2024-2028
C - Plan quinquennal 2024-2028 des investissements de l'évacuation des eaux

Annexe A



Travaux planifiés de 2024 à 2028

N°	Planifié en	Description succincte des mesures		Longueur en m	Coûts estimatifs
1	2024-25	Assainissement et mise en séparatif de la route du Platy Collecteur très ancien, non-conforme et sous-dimensionné Travaux communs avec le renouvellement du réseau d'eau potable et la route	m	650	1 150 000
2	2024	Mise en séparatif, Liaison Gare - Allée du Château Mesure PGEE - Travaux liés à la réalisation de la Trans-Agglo	m	100	120 000
3	2025	Assainissement et mise en séparatif de la route de la Glâne Travaux liés avec la requalification de la route de la Glâne - Travaux SPC	m	620	850 000
4	2024	Assainissement des canalisations - rte du Soleil (secteur haut) Collecteur sous-dimensionné et en mauvais état Travaux liés aux aménagements routiers (réalisation d'un trottoir)	m	200	240 000
5	2024-25	Assainissement et mise en séparatif des canalisations Rte du Fort St-Jacques Limitation des déversements Puis du Fort St-Jacques Travaux en lien avec la requalification de la route de Villars	m	800	1 400 000
6	2028	Assainissement et mise en séparatif impasse des Cimes Travaux réalisés conjointement aux travaux routiers	m	160	120 000
7	2027	Adaptation du réseau d'évacuation des eaux - liaison Villars-Vert Travaux en lien avec le développement de Bertigny	m	150	200 000
8	2028	Assainissement des canalisations St-Apolline Amélioration et sécurisation de l'évacuation des eaux		Gl	100 000
9	2024	Adaptation de la tête d'entrée du ruisseau du Croset Amélioration et sécurisation de l'évacuation des eaux		Gl	100 000
10	2026	Assainissement et mise en séparatif de la Redoute Travaux en lien avec la requalification de la route de Villars	m	100	180 000
11	2026	Assainissement de la route du Bugnon - réseau et rétention (participation) Travaux en lien avec la requalification de la route du Bugnon		Gl	550 000
--	2024-2028	Mise à jour du PGEE (plan général d'évacuation des eaux)		Gl	200 000
--	2024-2028	Participation au remplacement des compteurs d'eau (servant à la facturation)		Gl	200 000
--	2024-2028	Entretien lourd sur le réseau		Gl	240 000
20	2024	Entretien de la galerie Chandolan-Planafaye		Gl	120 000

Annexe C

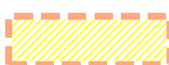
Plan quinquennal 2024-2028



Travaux réalisés entre 2011 et 2023



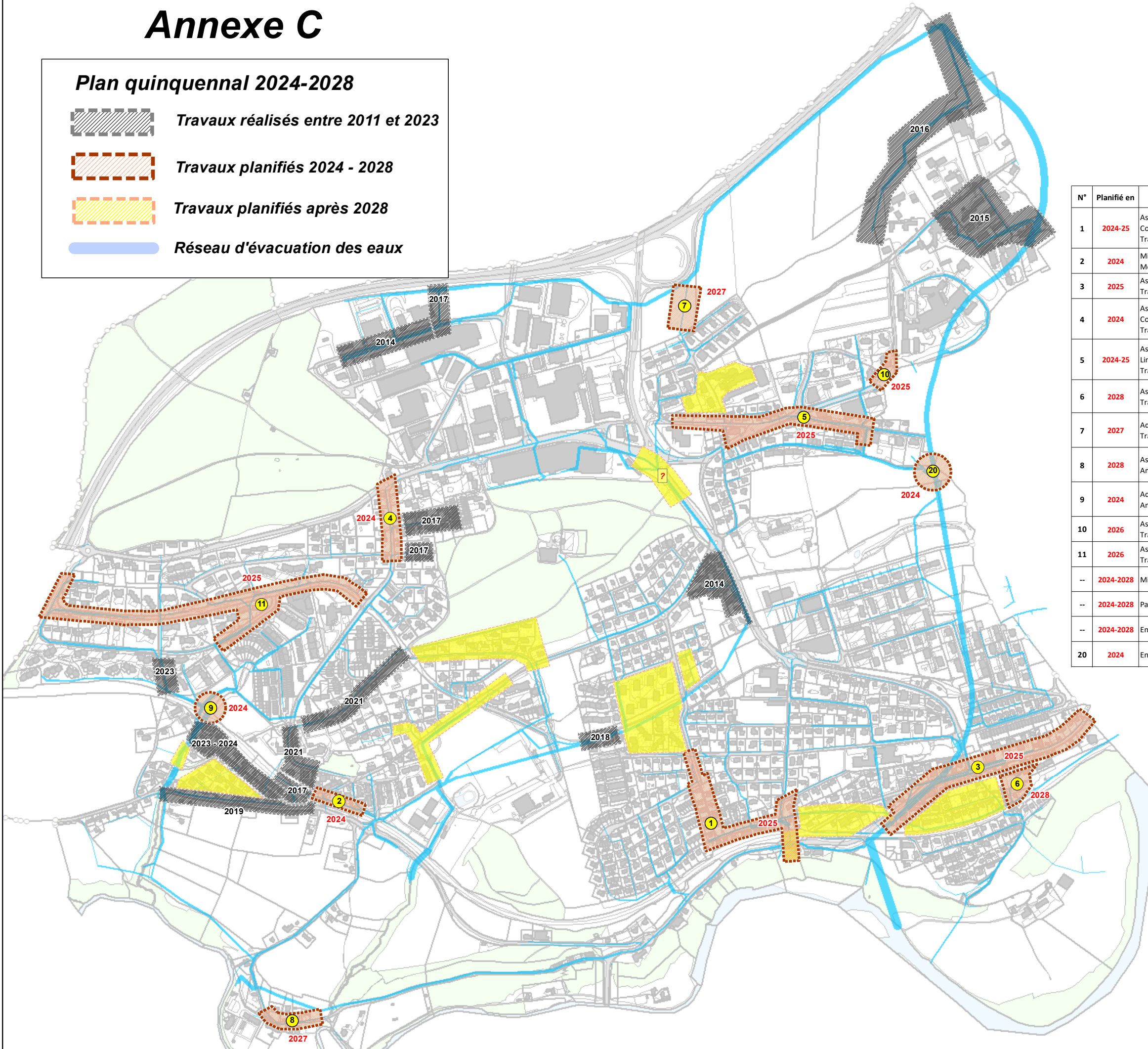
Travaux planifiés 2024 - 2028



Travaux planifiés après 2028



Réseau d'évacuation des eaux



Annexe B

Travaux planifiés de 2024 à 2028

N°	Planifié en	Description succincte des mesures		Longueur en m	Coûts estimatifs
1	2024-25	Assainissement et mise en séparatif de la route du Platy Collecteur très ancien, non-conforme et sous-dimensionné Travaux communs avec le renouvellement du réseau d'eau potable et la route	m	650	1 150 000
2	2024	Mise en séparatif, Liaison Gare - Allée du Château Mesure PGEE - Travaux liés à la réalisation de la Trans-Aglo	m	100	120 000
3	2025	Assainissement et mise en séparatif de la route de la Glâne Travaux liés avec la requalification de la route de la Glâne - Travaux SPC	m	620	850 000
4	2024	Assainissement des canalisations - rte du Soleil (secteur haut) Collecteur sous-dimensionné et en mauvais état Travaux liés aux aménagements routiers (réalisation d'un trottoir)	m	200	240 000
5	2024-25	Assainissement et mise en séparatif des canalisations Rte du Fort St-Jacques Limitation des déversements Puis du Fort St-Jacques Travaux en lien avec la requalification de la route de Villars	m	800	1 400 000
6	2028	Assainissement et mise en séparatif impasse des Cimes Travaux réalisés conjointement aux travaux routiers	m	160	120 000
7	2027	Adaptation du réseau d'évacuation des eaux - liaison Villars-Vert Travaux en lien avec le développement de Bertigny	m	150	200 000
8	2028	Assainissement des canalisations St-Apolline Amélioration et sécurisation de l'évacuation des eaux		GI	100 000
9	2024	Adaptation de la tête d'entrée du ruisseau du Croset Amélioration et sécurisation de l'évacuation des eaux		GI	100 000
10	2026	Assainissement et mise en séparatif de la Redoute Travaux en lien avec la requalification de la route de Villars	m	100	180 000
11	2026	Assainissement de la route du Bugnon - réseau et rétention (participation) Travaux en lien avec la requalification de la route du Bugnon		GI	550 000
--	2024-2028	Mise à jour du PGEE (plan général d'évacuation des eaux)		GI	200 000
--	2024-2028	Participation au remplacement des compteurs d'eau (servant à la facturation)		GI	200 000
--	2024-2028	Entretien lourd sur le réseau		GI	240 000
20	2024	Entretien de la galerie Chandolan-Planafaye		GI	120 000

5 770 000